

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



---

# RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2015

**CHAPITRE 17**

**MINISTERE  
DE LA COMMUNICATION**

---

VERSION FRANÇAISE

---

## SOMMAIRE

---

	<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>3</b>
<b>1.</b>	<b>CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>4</b>
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	5
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	8
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	9
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015	9
<b>2.</b>	<b>ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>10</b>
2.1.	<b>PROGRAMME 226: AMÉLIORATION DE L'OFFRE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION</b>	<b>11</b>
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	13
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	13
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	15
2.2.	<b>PROGRAMME 228: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR COMMUNICATION</b>	<b>19</b>
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	20
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	21
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	21
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	23
<b>3.</b>	<b>BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES</b>	<b>27</b>
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	28
3.2.	LEÇONS APPRISES	28
3.3.	PERSPECTIVES	28

## NOTE EXPLICATIVE

---

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance. Ces programmes sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA), rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. Après leur mise en œuvre, ils font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports annuels de performance (RAP), annexés à la loi de règlement.

Les RAP, prévus par l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007, étaient en 2016, rendus à leur troisième année d'élaboration, correspondant à l'évaluation des PPA de l'exercice 2015. A cet effet, il était question pour les départements ministériels et institutions de présenter l'état de réalisation technique et financière de leurs programmes au cours de cette année de référence, mais plus globalement, d'effectuer le bilan de la première période triennale de mise en œuvre du budget en mode programme (2013-2015).

En terme d'appropriation, il convient de relever pour s'en féliciter, la prise en main effective en 2015, de l'activité d'élaboration des rapports annuels de performance par les administrations concernées. Ces dernières, avec une assistance technique très faible, ont renseigné, conformément au format défini, les trois parties du RAP, avec en toile de fond l'objectif de fiabiliser davantage les éléments constitutifs du bilan technique.

Comme cela avait été le cas lors des deux années précédentes, les rapports annuels de performance 2015 sont déclinés ainsi qu'il suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2015;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2015 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

# 1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

## 1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

### **Rappel de la contribution attendue du ministère par rapport à la stratégie nationale (DSCE)**

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), qui devra le conduire à l'émergence à l'horizon 2035, le Cameroun s'est fixé des objectifs stratégiques déclinés en programmes, dont l'exécution est destinée à concourir au développement des différents secteurs de son économie.

En ce qui concerne le secteur de la communication, en vue d'améliorer in fine l'offre et l'accès du citoyen à l'information pour le contrôle de la gestion des affaires publiques, tel que prescrit par le DSCE, l'objectif stratégique vise le renforcement qualitatif et quantitatif de la masse d'informations mise à la disposition des publics aux plans national et international d'une part, et d'autre part, l'amélioration de son administration, pour la rendre plus performante.

Dans cette mouvance, le Ministère de la Communication s'investit, en conformité avec ses missions organiques, à atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- intensifier les campagnes d'éducation et de sensibilisation des populations sur les valeurs morales, l'intérêt général et les biens publics ;
- assurer une meilleure communication sur les actions déjà menées et sur les sanctions effectives infligées aux personnes condamnées dans le cadre des atteintes à la fortune publique, et d'une manière générale, de la lutte contre la corruption ;
- mieux informer le public sur la mise en œuvre des grands chantiers en cours d'exécution sur le territoire national dans le cadre de la politique des Grandes Réalisations de l'actuel septennat;
- sensibiliser et mobiliser les populations pour les grandes échéances électorales en perspective;
- promouvoir l'image du Cameroun en direction des investisseurs étrangers et de la diaspora ;
- développer la communication sur les résultats de la croissance et de l'emploi, avec la mise en place d'un plan de communication ;
- ramener le sous-emploi de 75,8% à moins de 50% en 2020, avec la création des dizaines de milliers d'emplois formels par an dans les dix prochaines années dans le secteur de la Communication ;
- renforcer et renouveler le personnel ;
- assurer une bonne communication sur les tendances et évolutions du marché de l'emploi et une bonne information des acteurs ;
- améliorer l'accès du citoyen à l'information pour le contrôle de la gestion des affaires publiques, et la poursuite de la construction et de l'opérationnalisation des radios communautaires ;
- élaborer/généraliser, en collaboration avec le MINEPAT, la Gestion Axée sur les Résultats (Stratégie à périmètre ministériel et CDMT).

La réalisation de ces objectifs s'appuie sur la mise en œuvre des deux (02) programmes

suivants :

- Amélioration de l'offre et de l'accès à l'information ;
- Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur de la communication.

· **Rappel du champ de compétence du ministère en rapport avec l'organisation gouvernementale**

Les décrets N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement et N°2012/380 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Communication, confèrent à ce département ministériel la charge de l'élaboration, de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de communication.

A ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration de la réglementation dans le domaine de la communication sociale et de la publicité ;
- du respect de la déontologie dans le secteur de la communication sociale et de la publicité ;
- du respect du pluralisme médiatique ;
- de la contribution à la formation de la culture citoyenne et au développement de la conscience nationale à travers les médias, en liaison avec les administrations concernées ;
- de la promotion de l'image du Cameroun à travers les médias ;
- du suivi des activités du Conseil National de la Communication (CNC) ;
- du suivi des activités des médias privés ;
- du suivi des questions relatives à la publicité ;
- du suivi des activités des agences privées exerçant dans le secteur de la publicité ;
- du suivi des activités des organismes professionnels intervenant dans le secteur de la communication ;
- du suivi de la formation des ressources humaines dans les métiers concernés, en liaison avec les administrations et les organismes concernés.

Il apporte son assistance aux autres départements ministériels dans la mise en œuvre de leurs stratégies de communication.

Il apporte également son concours au Ministre des Relations Extérieures dans son activité d'information des Missions diplomatiques camerounaises, des Gouvernements étrangers et des Organisations Internationales sur le Cameroun.

Il exerce la tutelle technique sur l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ESSTIC) et les organismes publics de presse, d'édition et de publicité, notamment :

- la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM) ;
- l'office de Radio-Télévision du Cameroun (CRTV) ;
- l'Imprimerie Nationale ;
- Cameroon Publi-Expansion (CPE).

· **Rappel synthétique des performances réalisées**

Sur le bilan technique en 2015, le Ministère de la Communication a réalisé les actions suivantes :

- le suivi du processus de réhabilitation technique des organismes sous tutelle technique (SOPECAM, CRTV, Imprimerie Nationale, CPE) ;
- le suivi du projet de la mise en œuvre de la TNT (Télévision numérique terrestre) ;
- l'élaboration du schéma directeur d'une étude technique en vue de la mise en service d'une unité industrielle de production de décodeurs pour la réception grand public de la Télévision numérique terrestre à l'horizon 2015 ;
- la finalisation du processus de création du compte d'affectation spéciale pour le développement des médias privés ;
- la poursuite de l'attribution de l'aide publique à la communication privée ;
- la relance des activités de la Commission de délivrance de la carte de presse ;
- le renforcement des capacités éthiques et déontologiques des professionnels de la communication ;
- l'organisation des actions de promotions susceptibles de donner la possibilité aux médias étrangers d'apprécier les progrès effectués par le Cameroun, en vue de la promotion de son image ;
- l'organisation des actions de relation-presse et des campagnes de communication ministérielle et interministérielle, dans le cadre de la Communication Gouvernementale ;
- la diffusion des informations sur les actes publics, notamment la couverture médiatique des évènements nationaux et internationaux, tels que : la 61<sup>ème</sup> Conférence Parlementaire du Commonwealth ; la Coupe d'Afrique des Nations 2015 en Guinée-équatoriale, la coupe du monde de football féminin 2015 au Canada ; la visite au Cameroun du Président Français; les activités du Parlement ...
- la poursuite de la réhabilitation et de la numérisation des archives du MINCOM ;
- la mise en place d'un centre national de monitoring et suivi des activités des médias nationaux et internationaux et de l'opinion publique ;
- la poursuite par la SOPECAM, de la numérisation des archives de Cameroon Tribune ;
- la mise en service de la nouvelle rotative de presse KBA COMET destinée à l'impression des journaux et livres à la SOPECAM ;
- la sécurisation du système de fabrication de Cameroon Tribune ;

Concernant le bilan financier, l'enveloppe globale du budget de fonctionnement du MINCOM au titre de l'exercice 2015 s'élève à F CFA **6 milliards 844 millions**, répartie comme suit :

- dépenses de personnels (salaires bruts) : **5 017 000 000 FCFA**
- bourses et stages : **155 000 000 FCFA**
- eau : **11 000 000 FCFA**
- électricité : **54 000 000 FCFA**
- téléphone/fax : **137 000 000 FCFA**
- dépenses des biens et services et autres dépenses des personnels : **1 470 000 000 F CFA.**

Les dépenses de personnel, eau, électricité et téléphone, sont gérées par le Ministère des Finances. Les dépenses des services déconcentrés font l'objet d'une délégation automatique

effectuée également par le MINFI, et dont les informations sur la gestion y relative, parviennent au MINCOM en fin d'exercice budgétaire.

## 1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

### **Rappel du champ de compétence du ministère en rapport avec l'organisation gouvernementale**

Les décrets N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement et N°2012/380 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Communication, confèrent à ce département ministériel la charge de l'élaboration, de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de communication.

A ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration de la réglementation dans le domaine de la communication sociale et de la publicité ;
- du respect de la déontologie dans le secteur de la communication sociale et de la publicité ;
- du respect du pluralisme médiatique ;
- de la contribution à la formation de la culture citoyenne et au développement de la conscience nationale à travers les médias, en liaison avec les administrations concernées ;
- de la promotion de l'image du Cameroun à travers les médias ;
- du suivi des activités du Conseil National de la Communication (CNC) ;
- du suivi des activités des médias privés ;
- du suivi des questions relatives à la publicité ;
- du suivi des activités des agences privées exerçant dans le secteur de la publicité ;
- du suivi des activités des organismes professionnels intervenant dans le secteur de la communication ;
- du suivi de la formation des ressources humaines dans les métiers concernés, en liaison avec les administrations et les organismes concernés.

Il apporte son assistance aux autres départements ministériels dans la mise en œuvre de leurs stratégies de communication.

Il apporte également son concours au Ministre des Relations Extérieures dans son activité d'information des Missions diplomatiques camerounaises, des Gouvernements étrangers et des Organisations Internationales sur le Cameroun.

Il exerce la tutelle technique sur l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ESSTIC) et les organismes publics de presse, d'édition et de publicité, notamment :

- la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun (SOPECAM) ;
- l'office de Radio-Télévision du Cameroun (CRTV) ;
- l'Imprimerie Nationale ;

Cameroon Publi-Expansion (CPE).

### 1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Les deux programmes du Ministère de la Communication ont été mis en œuvre dans un contexte marqué sur le plan général, par des attaques dirigées contre l'image du Cameroun à l'extérieur d'une part, et la lutte contre la secte terroriste BOKO HARAM d'autre part. Ces atteintes à la crédibilité internationale de notre pays sont généralement la conséquence du manque d'information sur la situation socio-politique, économique et culturelle du Cameroun.

De manière plus particulière, cette mise en œuvre a été faite à l'antre des dysfonctionnements du sous-secteur de la communication liés notamment au peu de crédibilité de la communication publique aux yeux d'une certaine opinion, l'insuffisance qualitative et quantitative de la couverture nationale de l'information, la faible capacité de production de l'imprimerie, la difficulté d'exercice de la profession de publicité, la faible adaptation des technologies aux mutations technologiques modernes, la précarité économique du secteur de la presse privée, la non appropriation des concepts et des pratiques de la bonne gouvernance, l'obsolescence du cadre de travail, et le manque de formation continue des ressources humaines.

L'insuffisance des ressources accordées au MINCOM par rapport aux nombreux besoins de ses structures centrales, déconcentrées et extérieures.

### 1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015

## 2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

# 2015

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.1. PROGRAMME 226

AMÉLIORATION DE L'OFFRE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION

Responsable du programme

ZOGO FELIX

## 2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

· **Numéro et libellé du programme**

**PROGRAMME 226 : « AMÉLIORATION DE L'OFFRE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION »**

· **Responsable** : M. Félix ZOGO, Conseiller Technique n°1

· **Tableau sur la performance planifiée du programme**

<b>Objectif</b>	Accroître et faciliter l'accès à une information qualitative et quantitative sur les plans national et international.	
<b>Indicateur</b>	Intitulé :	Taux de couverture communicationnelle du territoire national
	Unité de mesure :	%
	Valeur de référence :	30
	Année de référence :	2013
	Valeur cible :	70
	Année cible :	2017
<b>Actions du Programme</b>	<p>Action 01 : Dynamisation de la communication publique et privée</p> <p>Action 02 : Contribution au développement des médias privés</p> <p>Action 03 : Développement des infrastructures modernes de l'information et de la communication</p> <p>Action 04 : Promotion de l'image du Cameroun</p>	
<b>Dotations initiales</b>	AE : 2 622 400 000	CP : 2 622 400 000
<b>Dotations révisées</b>	AE : 7 615 979 910	CP : 7 615 979 910
<b>Contexte de mise en œuvre</b>	<p>Le <b>Programme 226</b> a été exécuté dans un contexte général caractérisé par : l'insuffisance qualitative de la couverture nationale de l'information, la persistance de certaines zones d'ombre et de silence de la CRTV, aux difficultés d'accès aux sources d'informations officielles, au peu de crédibilité de la communication publique aux yeux de l'opinion publique, à la faiblesse des investissements publicitaires et le déficit de structuration du secteur de la publicité, à la faible intégration des technologies de l'information et de la communication aux processus de production et de mise à disposition de l'offre communicationnelle, et à la précarité économique du secteur de la presse privée.</p>	

OBJECTIF	AMettre à disposition à l'échelle nationale et internationale une information qualitative et quantitative	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accès des populations aux informations de masse
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	40.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	70.0
	Année cible:	2017
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: DYNAMISATION DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE ET PRIVEE Action 02: CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS PRIVÉS Action 03: DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES MODERNES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION Action 04: PROMOTION DE L'IMAGE DU CAMEROUN	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 687 400 000	CP 2 687 400 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ZOGO FELIX,	

### 2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le **Programme 226** a été exécuté dans un contexte général caractérisé par : l'insuffisance qualitative de la couverture nationale de l'information, la persistance de certaines zones d'ombre et de silence de la CRTV, aux difficultés d'accès aux sources d'informations officielles, au peu de crédibilité de la communication publique aux yeux de l'opinion publique, à la faiblesse des investissements publicitaires et le déficit de structuration du secteur de la publicité, à la faible intégration des technologies de l'information et de la communication aux processus de production et de mise à disposition de l'offre communicationnelle, et à la précarité économique du secteur de la presse privée.

### 2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

#### ***Explication de la performance globale du programme***

L'objectif global du Programme 226 était d'accroître et de faciliter l'accès à une information qualitative et quantitative sur les plans national et international.

Les objectifs spécifiques poursuivis étaient les suivants :

- renforcer la crédibilité de la communication publique et augmenter son audience, afin de bien faire connaître l'action du Gouvernement auprès de toutes les populations et susciter leur adhésion à la politique gouvernementale ;
- accroître qualitativement et quantitativement la couverture nationale de l'information par les médias privés ;
- assurer une couverture optimale du territoire par les signaux de radio et TV ;
- élaborer et mettre en œuvre un plan de communication adapté vers l'extérieur, pour rendre positive la perception du Cameroun par les étrangers et les Camerounais de la diaspora.

L'exécution satisfaisante de ce programme s'explique par l'accélération de l'exécution du projet

REDCOMZOFT, l'accroissement de l'offre en information dans le cadre de la communication gouvernementale, un soutien plus accru aux entreprises privées de communication, avec l'augmentation de l'enveloppe budgétaire de l'aide publique à la communication privée, et enfin l'élaboration et l'acquisition des supports de communication pour la promotion de l'image du Cameroun en direction des publics étrangers tels que les investisseurs, et la diaspora.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	50%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	71,43%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 7 817 979 910	CP 7 817 979 910
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -5 130 579 910	Ecart CP -5 130 579 910
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 7 566 919 892	CP 7 618 900 000
TAUX DE CONSOMMATION	97,39 %	97,45 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'exécution satisfaisante de ce programme s'explique par l'accélération de l'exécution du projet REDCOMZOFT, l'accroissement de l'offre en information dans le cadre de la communication gouvernementale, un soutien plus accru aux entreprises privées de communication, avec l'augmentation de l'enveloppe budgétaire de l'aide publique à la communication privée, et enfin l'élaboration et l'acquisition des supports de communication pour la promotion de l'image du Cameroun en direction des publics étrangers tels que les investisseurs, et la diaspora.	
PERSPECTIVES 2016	<p>En perspective, le ministère de la Communication et ses organismes sous-tutelle, envisage de mettre en œuvre les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la viabilisation des entreprises publiques et parapubliques sous-tutelle ;</li> <li>- La poursuite de la mise en œuvre du projet REDCOMZOFT qui est entrain de connaître une accélération avec la mise en service effectif des centres de rediffusion programmes radio ;</li> <li>- la réhabilitation technique de la CRTV ;</li> <li>- la création d'un Compte d'affectation spéciale pour le développement des médias privés ;</li> <li>- la finalisation de la phase pilote et lancement de l'Agence Virtuelle d'Information (AVI) en gestion opérationnelle ;</li> <li>- le suivi de la mise en œuvre des recommandations des états généraux de la communication;</li> <li>- l'intensification de la communication institutionnelle et gouvernementale ;</li> <li>- l'actualisation du cahier de charges des Centres de Communication à l'étranger ;</li> <li>- l'appui matériel, financier et technique aux radios communautaires.</li> <li>- La mise en place de Conseil National de la Publicité et des autres structures prévues par la loi du 29 décembre 2006 sur la Publicité ;</li> <li>- La poursuite du processus de délivrance des licences d'exploitation aux entreprises de communication audiovisuelle ;</li> <li>- La poursuite par la SOPECAM de la numérisation des archives de Cameroon Tribune ;</li> <li>- Le suivi des activités de la Commission de délivrance de la carte de presse ;</li> </ul> <p>La poursuite de l'extension territoriale du dispositif de production graphique de la SOPECAM vers les zones difficilement couvertes par la distribution des journaux et autres supports de communication graphique.</p>	

## 2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

### Action 01 DYNAMISATION DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE ET PRIVEE

Le taux de réalisation technique de cette action (59,99%) se justifie par la production du magazine sur les activités gouvernementales, et la couverture médiatique de la Coupe d'Afrique des Nations 2015 en Guinée-équatoriale, la coupe du monde de football féminin 2015 au Canada, et les visites officielles des Chefs d'Etats Etrangers.

OBJECTIF	Renforcer la crédibilité de la communication publique et augmenter son audience afin de bien faire connaître l'action du Gouvernement auprès de toutes les populations et susciter leur adhésion à la politique gouvernementale							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'écoute				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  85,7%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		50.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		60.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		59,99%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	367 000 000	367 000 000	527 331 103	527 331 103	475 156 103	325 156 103	99,95 %	99,95 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action 01 ci-dessus a été exécutée dans un environnement communicationnel peu favorable marqué par le peu de crédibilité accordée à l'information officielle et institutionnelle par certains médias privés et autres leaders d'opinion, les difficultés d'accès aux sources d'information officielle et de l'exercice des métiers de la communication, et la précarité économique des entreprises privées de communication.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des conférences et points de presse ministériels et interministériels ;</li> <li>- campagnes de communication ministérielles et interministérielles ;</li> <li>- collaboration avec l'UNICEF ;</li> <li>- poursuite de la mise en œuvre des résolutions/recommandations des États Généraux de la Communication.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le taux de réalisation technique de cette action (59,99%) se justifie par la production du magazine sur les activités gouvernementales, et la couverture médiatique de la Coupe d'Afrique des Nations 2015 en Guinée-équatoriale, la coupe du monde de football féminin 2015 au Canada, et les visites officielles des Chefs d'Etats Etrangers.							
Perspectives 2016	Poursuivre la mise en œuvre de la même action en privilégiant l'exécution des activités qui n'ont pas été réalisées ou qui l'ont été partiellement.							

## Action 02 CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS PRIVÉS

OBJECTIF	Accroître qualitativement et quantitativement la couverture nationale de l'information par les médias privés							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'entreprises de communication effectivement fonctionnelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		300.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		400.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		50						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	623 400 000	623 400 000	6 062 556 808	6 062 556 808	5 863 671 790	5 863 671 790	96,72 %	96,72 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de l'action N°02 s'inscrit dans un contexte de précarité du secteur de la communication privée, caractérisé par l'inexistence de véritables entreprises de presse, et la violation récurrente des règles d'éthique et de déontologie par les médias privés, eux-mêmes en butte aux problèmes liés à l'accès aux sources d'information officielles.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attribution de l'aide publique à la communication privée ;</li> <li>- renforcement des capacités des médias privés et des acteurs du secteur de la publicité ;</li> </ul> viabilisation des entreprises privées de communication.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La contribution des pouvoirs publics au développement des médias privés se résume pour l'essentiel à l'attribution effective de l'aide publique à la communication privée. L'enveloppe budgétaire allouée à cette aide a connu, au cours des deux dernières années, une augmentation substantielle ayant favorisé l'accroissement du nombre de bénéficiaires et par ricochet la viabilisation de plusieurs médias privés.							
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- créer un Compte d'affectation spéciale pour la viabilisation économique des entreprises de presse ;</li> <li>- réformer le statut du journaliste et des auxiliaires de la profession de journaliste, avec un accent particulier sur les critères d'identification du journaliste, ses conditions de travail et de rémunération, les clauses de cession ou encore le droit du journaliste à la prévoyance et à la sécurité sociales ;</li> <li>- mettre sur pied un système d'autorégulation, sous le label d'un « Ordre Professionnel de la Presse Nationale », et de la Commission de la Carte de Presse et d'Identification des Auxiliaires de la Profession de Journaliste, aux côtés du Conseil National de la Communication (C.N.C.) ;</li> <li>- élaborer un avant-projet de loi régissant la communication sociale au Cameroun, visant à améliorer la loi n°90/052 du 19 décembre 1990 ;</li> <li>- instituer un régime économique des activités de communication sociale comprenant les règles générales de soutien de l'État au secteur privé de la Communication ;</li> </ul> inscrire les agences de presse dans le socle normatif et institutionnel des activités de communication sociale.							

Action 03 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES MODERNES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION										
OBJECTIF	Assurer une couverture optimale par les signaux de radio et télévision									
Indicateur	Intitulé:		Nombre de centres de rediffusion fonctionnels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%			
	Unité de mesure		nb							
	Année de référence:		2013							
	Valeur de référence:		4.0							
	Année cible:		2014							
	Valeur Cible		7.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	1 660 000 000	1 660 000 000	1 197 899 999	1 197 899 999	1 197 899 999	1 197 899 999	100 %	100 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action N° 03 a été exécutée dans un cadre caractérisé par le faible taux de couverture communicationnelle du territoire national aussi bien par les médias publics que privés dû notamment à l'obsolescence des équipements techniques de production, de diffusion et des dispositifs de fourniture d'énergie, la détérioration des ouvrages de génie civil, et le défi de la migration de la radiodiffusion analogique au numérique.									
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un centre national de Monitoring et suivi des activités des médias nationaux et internationaux et de l'opinion publique</li> <li>- Poursuite de la mise en œuvre du projet de Redynamisation de la Communication dans les Zones Frontalières (REDCOMZOFT);</li> <li>- le suivi du projet de la mise en œuvre de la Télévision numérique terrestre (TNT) ;</li> <li>- le suivi du processus de réhabilitation technique des organismes sous-tutelle (SOPECAM, CRTV, Imprimerie nationale, Cameroun Publi Expansion).</li> </ul>									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le taux de réalisation satisfaisant de cette action s'explique par poursuite de la réalisation du Projet REDCOMZOFT, la Mise en place d'un centre national de Monitoring et le suivi des activités des médias nationaux et internationaux et de l'opinion publique.									
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre la mise en œuvre du projet REDCOMZFT ;</li> <li>- mettre en place un cadre institutionnel et juridique de la migration de la radiodiffusion analogique au numérique ;</li> <li>- définir le régime juridique des activités de communication audiovisuelle en activités de radiodiffusion sonore et visuelle ;</li> <li>- instituer un monopole public sur les activités de diffusion des signaux de communication audiovisuelle ;</li> <li>- formaliser le régime juridique de la non-affectation des fréquences aux sociétés de programmes audiovisuels ;</li> <li>- mettre en place de l'Agence Virtuelle d'Informations (AVI) ;</li> <li>- assurer l'archivage des données physiques et numériques du MINCOM et de ses services déconcentrés ;</li> <li>- extension territoriale de l'infrastructure de la chaîne graphique de SOPECAM ;</li> <li>- acquisition des équipements techniques pour l'Observatoire des Médias du MINCOM ;</li> <li>- construire l'infrastructure technique de la TNT dans le cadre de la migration de la radiodiffusion analogique vers le numérique ;</li> </ul>									

## Action 04 PROMOTION DE L'IMAGE DU CAMEROUN

OBJECTIF	Elaborer et mettre en œuvre un plan adapté de communication vers l'extérieur pour rendre positive la perception du Cameroun par les étrangers et les Camerounais de la diaspora							
Indicateur	Intitulé:		Disponibilité et mise en œuvre du plan de communication				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		1.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	37 000 000	37 000 000	30 192 000	30 192 000	30 192 000	30 191 937	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La réalisation de cette action N° 04 se situe dans un contexte marqué par l'absence d'une stratégie de communication harmonisée pour la promotion de l'image du Cameroun, et des attaques médiatiques dirigées, depuis un certain temps, contre les institutions républicaines.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Elaboration et l'acquisition des supports de communication pour la promotion de l'image du Cameroun en direction des publics étrangers tels que les investisseurs, et la diaspora							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Toutes les activités prévues dans cette action ont été réalisées, et les provisions budgétaires y allouées ont également été entièrement consommées.							
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre à disposition les supports et outils de communication produits dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de communication pour la promotion de l'image du Cameroun à l'extérieur ;</li> <li>- actualiser le cahier de charges des Centres de Communication établis au sein des Ambassades du Cameroun à l'extérieur ;</li> <li>- créer de nouveaux Centres de Communication auprès des Ambassades du Cameroun à l'extérieur ;</li> <li>- relancer la Commission Mixte MINREX/MINCOM pour la dynamisation de la communication extérieure du Cameroun.</li> </ul>							

# 2015

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.2. PROGRAMME 228

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR  
COMMUNICATION

Responsable du programme

AHMADOU

## 2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

- **Numéro et libellé du programme**

**PROGRAMME 228 : « GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR COMMUNICATION »**

- **Responsable** : M. AHMADOU BELLO, Directeur des Affaires Générales

- **Tableau sur la performance planifiée du programme**

<b>Objectif</b>	Assurer le pilotage de la politique du sous-secteur et rendre performante l'administration de la communication.	
<b>Indicateur</b>	Intitulé :	Taux de réalisation des plans d'actions du MINCOM
	Unité de mesure :	%
	Valeur de référence :	40
	Année de référence :	2013
	Valeur cible :	80
	Année cible :	2017
<b>Actions du Programme</b>	<p>Action 01 : Supervision et coordination de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de communication</p> <p>Action 02 : Évaluation des performances et inspection des services</p> <p>Action 03 : Coordination des services centraux, déconcentrés et extérieurs, et renforcement des ressources humaines, financières et matérielles</p> <p>Action 05 : Gestion des ressources financières et logistiques</p>	
<b>Dotations initiales</b>	AE : 6 738 375 000	CP : 6 738 375 000
<b>Contexte de mise en œuvre</b>	<p>Le programme 228 a été mis en œuvre dans un cadre contextuel marqué par la nécessité de déployer les activités du ministère de la Communication sur l'ensemble du territoire national, en vue d'une administration de la communication à la fois efficace et efficiente. Au-delà de l'implantation structurelle, l'administration de la communication commande du point de vue fonctionnel un pilotage judicieux et une coordination permanente qui, malheureusement, présente quelques dysfonctionnements liés notamment à la non appropriation des concepts et des pratiques de la bonne gouvernance, à l'insuffisance des équipements et l'obsolescence du cadre de travail, au manque de formation continue des ressources humaines.</p>	

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de la communication	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINCOM
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	55.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible Année cible:	98.0 2017
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: SUPERVISION ET COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE COMMUNICATION Action 02: EVALUATION DES PERFORMANCES ET INSPECTION DES SERVICES Action 03: COORDINATION DES SERVICES CENTRAUX, DÉCONCENTRÉS, EXTÉRIEURS ET RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELLES Action 05: GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET LOGISTIQUE	
DOTATIONS INITIALES	AE 6 856 600 000	CP 6 856 600 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	AHMADOU,	

## 2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 228 a été mis en œuvre dans un cadre contextuel marqué par la nécessité de déployer les activités du ministère de la Communication sur l'ensemble du territoire national, en vue d'une administration de la communication à la fois efficace et efficiente. Au-delà de l'implantation structurelle, l'administration de la communication commande du point de vue fonctionnel un pilotage judicieux et une coordination permanente qui, malheureusement, présente quelques dysfonctionnements liés notamment à la non appropriation des concepts et des pratiques de la bonne gouvernance, à l'insuffisance des équipements et l'obsolescence du cadre de travail, au manque de formation continue des ressources humaines.

## 2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

### ***Explication de la performance globale du programme***

L'objectif global de ce programme était d'assurer le pilotage de la politique du sous-secteur et rendre performante l'administration de la communication. Les objectifs spécifiques poursuivis à cet effet étaient de :

- veiller à la mise en œuvre harmonieuse des différentes actions ;
- assurer le bon fonctionnement des services et leur gestion efficiente ;
- doter le Ministère de la communication d'un système informatique, répondant aux exigences de la modernisation ;
- permettre aux structures de disposer des ressources humaines en qualité et en quantité suffisante et doter les différentes structures du MINCOM d'infrastructures et d'équipements adéquats.

La mise en œuvre de ce programme, dont la performance se situe à 75%, est globalement satisfaisante en raison de l'amélioration considérable du cadre de travail, du renforcement des

capacités des personnels du MINCOM et des professionnels relevant du secteur privé, de la mise en place effective de certains comités et commissions de coordination, et de la réactivation de la chaîne PPBS.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	75%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	93,7%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 726 020 090	CP 1 726 020 090
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 5 130 579 910	Ecart CP 5 130 579 910
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 623 050 090	CP 1 717 000 000
TAUX DE CONSOMMATION	99,58 %	99,47 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration considérable du cadre de travail ;</li> <li>- renforcement des capacités des personnels du MINCOM et des professionnels relevant du secteur privé ;</li> <li>- mise en place effective de certains comités et commissions de coordination ;</li> <li>réactivation de la chaîne PPBS ;</li> </ul>	
PERSPECTIVES 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire une meilleure visibilité du MINCOM et du sous-secteur communication auprès de l'opinion publique;</li> <li>- poursuivre l'amélioration du cadre et des conditions de travail ;</li> <li>- suivre et évaluer la performance des services centraux, déconcentrés et extérieurs ;</li> <li>- poursuivre, en l'améliorant, l'accompagnement de la mise en œuvre des stratégies de communication du Gouvernement.</li> </ul> <p>structurer et développer de nouveaux partenariats en matière de communication.</p>	

## 2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

### Action 01 SUPERVISION ET COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE COMMUNICATION

#### **Explication de la performance de l'action**

Le taux de réalisation technique de cette action (80%) s'explique par l'attention particulière accordée par la hiérarchie à la tenue des réunions de coordination au niveau central et dans les structures opérationnelles, ainsi qu'à la célérité dans le traitement des dossiers financiers y relatifs auxquelles s'ajoute la mise à disposition effective des ressources matérielles et humaines.

OBJECTIF	Veiller à la mise en œuvre harmonieuse des différentes actions							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports d'activités produits et validés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  80%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		6.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		10.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		02					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	462 450 000	462 450 000	365 691 610	365 691 610	361 501 610	360 409 610	98,56 %	98,56 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en œuvre de cette action a été sous-tendue par la nécessité d'assurer un pilotage judicieux et une coordination permanente des services centraux, déconcentrés, et extérieurs du ministère dans le cadre d'une administration efficace et efficiente appelée à jouer un rôle déterminant, en vue de l'atteinte des objectifs assignés au sous-secteur de la communication.</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de communication ;</li> <li>- suivi des activités des médias privés et de la publicité ;</li> <li>- suivi des activités des organismes professionnels intervenant dans le secteur de la communication.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le taux de réalisation technique de cette action (80%) s'explique par l'attention particulière accordée par la hiérarchie à la tenue des réunions de coordination au niveau central et dans les structures opérationnelles, ainsi qu'à la célérité dans le traitement des dossiers financiers y relatifs auxquelles s'ajoute la mise à disposition effective des ressources matérielles et humaines.							
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- doter le MINCOM de systèmes d'informations automatisés dans les domaines de la gestion interne et de la communication vers l'extérieur ;</li> <li>- améliorer l'appropriation des technologies de l'information et de la communication par les ressources humaines du MINCOM.</li> </ul>							

## Action 02 EVALUATION DES PERFORMANCES ET INSPECTION DES SERVICES

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement des services et leur gestion efficiente							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports d'inspection produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		8.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	25 710 000	25 710 000	21 319 240	21 319 240	21 319 240	21 319 240	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La réalisation de l'action ci-dessus intervient dans un environnement psychologique des personnels qui intègre difficilement la culture de l'inspection et l'évaluation des performances, et les difficultés liées à cet exercice à cause de l'absence d'un cadre de référence méthodologique appropriée, et à l'insuffisance de ressources humaines, financières et logistiques de l'Inspection générale.							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	Missions d'inspection générale dans les services centraux.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	L'objectif assigné à cette action n'a été que partiellement atteint, en raison de difficultés ci-dessus évoquées.							
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- développer les outils de contrôle des performances et de suivi de la mise en œuvre des programmes ;</li> <li>- systématiser les missions d'inspection ;</li> <li>finaliser l'informatisation du suivi des dossiers.</li> </ul>							

Action 03 COORDINATION DES SERVICES CENTRAUX, DÉCONCENTRÉS, EXTÉRIEURS ET RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES								
OBJECTIF	Disposer de ressources humaines en qualité et en quantité suffisante et doter le Ministère de la Communication d'un système information répondant aux exigences de la modernisation							
Indicateur	Intitulé:	Taux de mise en œuvre du cadre organique et niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  65%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2013						
	Valeur de référence:	45.0						
	Année cible:	2014						
	Valeur Cible	70.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	10%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	5 417 575 000	5 417 575 000	348 781 876	348 781 876	250 001 876	250 001 876	99,36 %	99,36 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action s'est opérée avec le déploiement des personnels de rang de sous-directeurs, et chefs de service, nouvellement nommés dans les services centraux et déconcentrés. Lesquels services présentent quelques dysfonctionnements liés notamment à la non appropriation des concepts et des pratiques de la bonne gouvernance, à l'insuffisance des équipements et l'obsolescence du cadre de travail, au manque de formation continue des ressources humaines							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- coordination de la communication dans les dix Régions ;</li> <li>- vulgarisation de l'action gouvernementale ;</li> <li>- développement des ressources humaines du MINCOM ;</li> <li>- production des documents de programmation, budgétisation, d'exécution et de suivi du budget ;</li> </ul> organisation des formations et recyclage des personnels du MINCOM.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le taux de réalisation technique de cette action (65%) s'explique par l'attention particulière à la coordination des services aux niveaux central et déconcentré, à l'aménagement des cadres de travail, ainsi qu'à la célérité dans le traitement des dossiers financiers y relatifs.							
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réhabiliter le parc informatique du MINCOM ;</li> <li>- étendre la connexion Internet à l'ensemble des services centraux ;</li> <li>- informatiser le suivi des dossiers ;</li> <li>- mettre en place un système intranet ;</li> <li>- avec la mise en service effective des délégations départementales et le pourvoiement des structures en responsables, l'on doit envisager l'accroissement pour 2015 de cette dotation ;</li> </ul> organiser de façon régulière, les conférences des services centraux, déconcentrés et extérieurs du MINCOM.							

## Action 05 GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET LOGISTIQUE

OBJECTIF	Doter les différentes structures du MINCOM d'infrastructures et équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:	Pourcentage d'infrastructures des construits, réhabilités et équipés et de bureaux des Services centraux et déconcentrés équipés en matériel et mobilier de bureau					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure							
	Année de référence:	2013						
	Valeur de référence:	25.0						
	Année cible:	2014						
	Valeur Cible	50.0						
Réalisation exercice (Résultat technique):	25							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	950 865 000	950 865 000	990 227 364	990 227 364	990 277 364	990 227 350	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La réalisation de cette action a été confrontée à la prise en compte des contraintes budgétaires inhérentes à l'insuffisance du budget de fonctionnement, hors salaires, la vétusté et l'exiguïté des infrastructures, et l'insuffisance des équipements logistiques et des fournitures de bureau.							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion des dépenses communes ;</li> <li>- tenue des sessions de la Commission de Passation des Marchés Publics du MINCOM ;</li> </ul> équipement et aménagement de certains bureaux du MINCOM.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les activités prévues au titre de cette action ont été réalisées de manière très satisfaisante dans l'ensemble, nonobstant quelques entraves liées au lancement tardif de l'exécution du budget et à la lourdeur des procédures de passation des marchés, dont la responsabilité n'est pas imputable au MINCOM.							
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- poursuivre le renouvellement le parc informatique du MINCOM et l'extension de la connexion Internet ;</li> <li>- renforcer les capacités des personnels du MINCOM ;</li> <li>- poursuivre l'amélioration du cadre de travail des personnels du MINCOM ;</li> <li>- poursuite de l'acquisition du matériel roulant au MINCOM ;</li> </ul> étude architecturale et technique en vue de la construction d'un immeuble ministériel R+4 devant abriter les services centraux du MINCOM.							

### 3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2015 du Ministère de la Communication permet d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du ministère, de tirer des enseignements de la mise en œuvre des programmes, au regard du contexte et des difficultés rencontrées, enfin d'entrevoir des perspectives à court et à moyen termes, pour améliorer la performance globale du ministère ainsi que celles de chacun des programmes.

### **3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE**

En dépit de certains écueils mentionnés en supra, la mise en œuvre des programmes du département ministériel de la Communication en 2015, laisse apparaître que les objectifs desdits programmes ont été globalement atteints au regard de ce que l'offre communicationnelle a été améliorée intra et extra muros, ainsi que le niveau de performance de l'administration de la communication.

### **3.2. LEÇONS APPRISSES**

Au regard du contexte et des difficultés rencontrées, l'on peut tirer en général les enseignements suivants :

- Il se dégage un besoin d'harmonisation de certains éléments de programme, le budget programme étant une construction permanente, des aménagements profonds doivent être opérés dans la présentation des programmes, le contenu des actions et la définition des indicateurs dans le cadre de la revue annuelle des programmes, afin de mieux renseigner sur les performances réalisées ;
- Il apparaît indispensable de renforcer les capacités du personnel en matière de préparation, d'élaboration, du suivi, d'évaluation des projets et programmes et de formulation des indicateurs de programme ;
- La nécessité d'étoffer le service des marchés en personnel et en formation, de manière à lui permettre de disposer d'une expertise et des compétences appropriées, en raison des mutations opérées dans l'environnement institutionnel des marchés publics ;
- Il serait par ailleurs souhaitable de faire procéder au lancement effectif du budget dès le mois de janvier.

### **3.3. PERSPECTIVES 2016**

Pour améliorer la performance globale du Ministère ainsi que chacun des programmes, les mesures suivantes devraient être prises en perspectives :

- le cadre de pilotage de la performance de chaque programme, doit être complété par la désignation du gestionnaire du programme ;
- la restructuration en profondeur de chaque programme pour corriger les incohérences

dans la formulation des libellés, des objectifs, et des indicateurs de programme et de certaines actions ;

- le renforcement des capacités des personnels en matière de préparation, d'élaboration, du suivi-évaluation des projets et programmes, ainsi qu'en expertise dans l'élaboration et la passation des marchés publics.